

## SPECIALITES ET ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ARTISTIQUES

Le Lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes est un pôle artistique complet : Musique, Théâtre, Histoire des Arts, Cinéma Audio-visuel et Arts Plastiques sont des disciplines de spécialité et d'enseignement optionnel.

Pour votre orientation, plusieurs choix s'offrent à vous, n'hésitez pas à demander conseil aux professeurs d'enseignements artistiques.

- **Musique** : M. Watel – Bât. A salle 425
- **Théâtre** : M. Perron, M. Labrousse Bât. A salle 400
- **Histoire des Arts** : Mme Samzun, Mme Perrin Bât. A salle 417
- **Cinéma-Audio-Visuel** : Mme Danfous, M. Manteau-Vecchini salle A 404
- **Arts Plastiques** : Mme Samzun, Mme Perrin Bât. A salle 412

### I - Choisir une discipline artistique dans son menu de première :

- En articulant pratique personnelle et culture artistique elles jouent un rôle essentiel dans votre scolarité. En plus de contribuer à l'épanouissement personnel, elles donnent une culture générale indispensable à toute poursuite d'étude, quelles qu'elles soient. Elles apportent la formation théorique et pratique nécessaire pour poursuivre un cursus artistique post Baccalauréat.
- Elles sont dispensées dans des locaux spécifiques, bien équipés comprenant salles de cours et salles de pratique.
- L'enseignement est fondé sur la pratique, une **pratique critique, argumentée et référencée**, permettant de construire des outils pour se repérer dans les problématiques traversant **l'histoire de l'art** et ouvrant à la **compréhension de l'art d'aujourd'hui**.
- Dès que la situation sanitaire le permettra cet enseignement en classe sera complété par la **fréquentation des lieux culturels** tels que cinémas, théâtres, musées, galeries ou centres d'art.
- Ainsi, chacun explore véritablement une voie personnelle, à la recherche d'une **pratique singulière**. Qu'il s'engage ou non vers des études artistiques après le bac, tout élève s'arme ainsi davantage pour être capable de **porter son propre regard** et **être sensible à celui des autres**.

### A- Choisir une discipline artistique parmi ses trois spécialités :

- **Comme toutes les spécialités** de première l'enseignement artistique est de **4H** par semaine.
- Comme tous les enseignements de l'année, la moyenne obtenue chaque trimestre au contrôle continu comptera **coefficient 1** pour la note globale du baccalauréat.
- A l'issue de l'année de première cette spécialité pourra être abandonnée. En ce cas elle fera l'objet d'une épreuve commune de fin de première **coefficient 5**, sous la forme d'un oral de 30 mn articulant pratique et culture artistique.

On peut choisir **d'abandonner sa spécialité artistique mais la poursuivre en enseignement optionnel** en terminale (même si vous ne l'avez pas suivi en classe de première).

Sera pris en compte pour l'obtention du bac **la moyenne annuelle coefficient 1**. Appréciation et notes seront donc visibles et comptabilisés lors de vos vœux sur Parcoursup.

### B- Choisir une discipline artistique en enseignement optionnel

L'enseignement optionnel en seconde, première et terminale **permet à tous les élèves du lycée** de poursuivre quel que soit son niveau, un enseignement artistique. Cet enseignement a pour but d'enrichir les aptitudes et intérêts de chacun en développant en priorité la pratique, en encourageant l'investissement personnel en permettant une ouverture culturelle supplémentaire.

- Comme tous les enseignements de l'année, la moyenne obtenue chaque trimestre en enseignement optionnel **comptera coefficient 1** pour la note globale du baccalauréat dès la classe de première.
- Appréciations et notes de fin de trimestre sont prises en compte dans les choix d'orientation.
- Un élève de première peut cumuler enseignement de spécialité et enseignement optionnel.
- Il n'est pas possible de choisir deux spécialités Art mais il est possible d'avoir un enseignement optionnel artistique différent de son enseignement de spécialité Art.